Traduction et commentaire de textes anciens.

Quelle confiance accorder aux témoignages des Gaulois ?

En 69 avant J.-C., alors édile, Cicéron doit défendre l'ancien gouverneur de la Province Narbonnaise, Marcus Fonteius, accusé de malversations par Marcus Pletorius pour le compte des Gaulois dont il a administré la province.

An uero istas nationes religione iuris iurandi ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis commoueri arbitramini ? quae *tantum* a ceterarum gentium more ac natura dissentiunt, *quod* ceterae pro religionibus suis bella suscipiunt, istae contra omnium religiones ; illae in bellis gerendis ab dis immortalibus pacem ac ueniam petunt, istae cum ipsis dis immortalibus bella gesserunt. Hae sunt nationes quae quondam tam longe ab suis sedibus Delphos usque ad Apollinem Pythium atque ad oraculum orbis terrae uexandum ac spoliandum profectae sunt. Ab isdem gentibus sanctis et in testimonio religiosis obsessum Capitolium est atque ille Iuppiter cuius nomine maiores nostri uinctam testimoniorum fidem esse uoluerunt. Postremo his quicquam sanctum ac religiosum uideri potest qui, etiam si quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere uiolarint ? Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolandorum ? Quam ob rem quali fide, quali pietate existimatis esse eos qui etiam deos immortalis arbitrentur hominum scelere et sanguine facillime posse placari ?

CICERON

tantum… quod : tellement… en ceci que

Rapport de Colle :

1. Introduction : situation rapide du texte si possible.

Après avoir défendu avec succès les habitants de Sicile[1] contre leur ancien gouverneur, le propréteur Verrès, accusé de concussion[2] , Cicéron se trouve placé dans la situation inverse l'année suivante en 69 avant notre ère, alors qu'il est édile[3] : l'ancien gouverneur de la Province Narbonnaise, Marcus Fonteius, est accusé par Marcus Pletorius[4] sur plainte des Gaulois : il se serait enrichi par des malversations, touchant surtout les travaux de voirie et de transport des vins.

Cicéron commence par réfuter les accusations par des preuves matérielles, puis met en doute l'autorité des témoins qui lui sont opposés. Il s'agit déconsidérer les Gaulois en construisant un ethos barbare : c'est l'objet du texte que nous allons traduire.

2. Lecture et traduction, avec notes de grammaire (les mots qui font l'objet d'une remarque sont signalés par un astérisque) :

An* uero istas nationes religione* iuris iurandi* ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis* commoueri arbitramini* ? quae* *tantum* a ceterarum gentium more ac natura dissentiunt, *quod* ceterae* pro religionibus suis bella suscipiunt, istae* contra omnium religiones ; illae* in bellis gerendis ab dis immortalibus pacem ac ueniam petunt, istae* cum ipsis dis immortalibus bella gesserunt. Hae sunt* nationes quae quondam tam longe ab suis sedibus Delphos* usque ad Apollinem* Pythium atque ad oraculum orbis terrae uexandum ac spoliandum profectae sunt*. Ab isdem gentibus sanctis et in testimonio religiosis	Mais croyez-vous vraiment que ces peuples soient ébranlés/impressionnés par le caractère sacré d'un serment et la crainte des dieux immortels dans le fait de dire des témoignages = dans leurs dépositions, eux qui diffèrent tellement des coutumes et de la nature de tous les autres peuples, en ceci que les autres entreprennent des guerres pour la défense de leurs cultes, tandis que les Gaulois le font contre les cultes de tous ; les premiers, dans le fait de faire la guerre = quand ils font la guerre demandent la paix et l'indulgence aux dieux immortels, tandis que les seconds ont fait la guerre aux/contre les dieux immortels eux-mêmes. Voilà les peuples / Ce sont ces nations qui jadis sont parti.e.s si loin de leurs propres contrées pour Delphes, jusque chez Apollon Pythien, pour outrager et piller l'oracle de l'univers. C'est par ces mêmes peuples vraiment [je rajoute l'adverbe pour manifester l'ironie] saints et d'un véritable scrupule religieux [c'est ainsi que je traduis le seul adj religiosis] dans

1 Cicéron a lui-même été questeur à Lilybée en 75, et semble s'être acquitté de cette tâche avec une probité qui lui vaut la reconnaissance de ses administrés.

2 La série de discours prononcés à cette occasion par Cicéron est communément appelée les « Verrines ». Tous les discours n'ont pas été prononcés car l'accusé s'est enfui au début du procès, mais Cicéron les a publiés. La concussion est ce qu'on appellerait aujourd'hui le détournement de biens publics ; Verrès a pillé ses administrés, ce qui était relativement courant à l'époque, mais à une échelle qui n'était plus tolérable.Le procès intenté au nom des Gaulois à Fontéius montre en tout cas que ces pratiques comme ces procès étaient courants.

3 Rappel du *cursus honorum* (la carrière des honneurs) que remplissaient les hommes politiques : questeur (impôts, finances) – édile (voirie, spectacles, vie de la cité) – préteur (justice) – consul (magistrature la plus importante). Tout le monde n'accède pas au consulat ; à sa sortie de charge, un magistrat peut obtenir le gouvernement d'une province en tant que propréteur, proconsul… Cicéron, étant le premier de sa famille à parvenir au consulat en 63, est un *homo novus* (homme nouveau).

4 Les hommes politiques font leurs premières armes comme avocats.

obsessum* Capitolium est atque ille Iuppiter cuius nomine maiores nostri uinctam testimoniorum fidem esse uoluerunt.	leur témoignage que le Capitole a été assiégé, ainsi que ce grand Jupiter, au nom duquel nos ancêtres ont voulu que soit enchaînée la foi des témoignages = [faire plutôt deux phrases] = c'est par son nom que nos ancêtres ont voulu que fût garantie la bonne foi des témoignages.
Postremo his quicquam sanctum ac religiosum uideri potest qui, etiam si quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant, ut* ne religionem quidem* colere possint, nisi eam ipsam prius scelere uiolarint ?	Pour finir, qu'est-ce qui peut paraître saint ou sacré pour des hommes qui, même [s'] quand ils croient, conduits parfois par quelque crainte, que les dieux doivent être apaisés, souillent de victimes humaines leurs temples et leurs autels, au point qu'il ne peuvent [au point de ne pouvoir] même pas honorer leur religion sans l'avoir d'avoir souillée elle-même par le crime ? [évidemment ne pas garder tous ces « même »].
Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolandorum ? Quam ob rem quali fide, quali pietate existimatis esse eos qui etiam deos immortalis arbitrentur hominum scelere et sanguine facillime posse placari ?	Qui ignore en effet qu'ils conservent jusqu'à ce jour leur coutume abominable et barbare d'immoler des hommes = de faire des sacrifices humains ? Pour cette raison, de quelle loyauté, de quelle piété croyez-vous que soient dotés [= ablatifs de qualité] des gens (eos) qui croient (pour croire) que les dieux immortels puissent être apaisés très facilement par le meurtre et le sang humains ?

3. Notes de grammaire et de vocabulaire :

- *An… arbitramini* ? « croyez-vous vraiment… ? » → voir la fiche sur les interrogatifs = la particule interrogative exprime un doute très fort, comme *num* → la réponse est induite.
- *Arbitror* est suivi de la proposition infinitive (c'est un déponent). Ce verbe traduit une conviction profonde → êtes-vous vraiment convaincus…
- iusiurandum, jusjurandum, au génitif iuris iurandi (jurisjurandi) en un mot ou deux = le serment
- religio, onis, f : caractère sacré, scrupule religieux…
- quae : relatif de liaison qui reprend « istae nationes » = ces peuples qui…
- attention à l'opposition ceterae / istae et illae / istae = les autres/ceux-ci et les premiers / les seconds
- retenir la traduction du démonstratif en tête de phrase => hae sunt = voilà… (ce sont ceux…)
- proficiscor, eris, i, profectus sum : partir
- Delphos : → Delphi, orum (Delphes, ville de Grèce en Phocide – à l'est d'Athènes ; c'est là que se trouve le temple et l'oracle – le sanctuaire oraculaire – d'Apollon Pythien – le dieu porte cette épithète pour avoir vaincu le serpent Python, divinité chthonienne qui occupait le lieu. Sa prêtresse s'appelle la Pythie).

→ Delphos est à l'accusatif sans préposition (lieu où l'on va), conformément à la règle des compléments de lieu quand ce sont des villes.

- obsessum est : a été assiégé / disjonction obsessum… est pour mettre en évidence le coeur sacré de Rome, le Capitole, et provoquer un effet d'attente avec le deuxième sujet « et ille Juppiter ». l'épisode a eu lieu selon la tradition en 390 avant JC.
- ut… ne… quidem = ne… quidem = ne… pas même, ne pas non plus / ut est ici suivi d'un

subjonctif et d'une négation → c'est un ut de conséquence = au point que

Traduction définitive (il ne faut donner que cette traduction, en l'appuyant sur les groupes de mots).

Mais croyez-vous vraiment que ces peuples, dans leurs dépositions, soient retenus par la foi du serment et par la crainte des dieux immortels, eux qui diffèrent entièrement des autres nations par leurs usages et leur caractère ? Les autres peuples entreprennent des guerres pour défendre leur religion; les Gaulois, pour attaquer celle de tous les hommes. Les autres peuples, dans leurs guerres, implorent la protection et la faveur des dieux immortels ; les Gaulois font la guerre aux dieux immortels eux-mêmes. Ce sont les Gaulois qui se sont autrefois transportés si loin de leur pays, jusqu'à Delphes, pour outrager et pour dépouiller l'oracle de l'univers, Apollon Pythien. Ces mêmes peuples, si respectables, et témoins si religieux, sont venus assiéger le Capitole, et ce Jupiter, par le nom de qui nos ancêtres ont voulu que fût scellée la foi des témoignages. Enfin, que peut-il y avoir de saint et de sacré pour des hommes qui, lorsque la frayeur les précipite aux pieds de leurs dieux, pensent les apaiser, en souillant de victimes humaines leurs autels et leurs temples, et ne peuvent pratiquer une religion qu'ils ne l'aient d'abord profanée par un forfait ? Qui ignore en effet qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour l'affreux et barbare usage des sacrifices humains ? que doit être, pensez-vous, la bonne foi, la piété de ces peuples qui s'imaginent que les dieux immortels peuvent être facilement fléchis par le crime et le sang des hommes ?

Pro Fonteio, 12-13

4. Commentaire :

Le texte relève de l'éloquence judiciaire, et répond à une stratégie de l'orateur : il s'agit de présenter comme irrecevables les témoignages des plaignants en déconsidérant leurs auteurs. Le registre oratoire favorise la virulence et la grande expressivité de l'orateur : celui-ci commence par prendre à partie ses destinataires dans une première question qui présente sa thèse avec habileté (l. 1-2) : il ne faut attacher aucune importance au témoignage des Gaulois que ne retient aucun scrupule religieux, caractéristique principale de cette **éthopée** ; tout le reste du passage vise à démontrer par l'illustration cette absence de *religio*, d'abord dans des généralités l. 2-5 puis à travers le rappel historique de la prise par des tribus gauloises de Dephes – sanctuaire d'Apollon – en 279 avant notre ère, et du Capitole à Rome – sanctuaire de Jupiter – en 390 avant J.-C. (l. 5-9). Enfin, par un effet de gradation, le texte s'achève, avec une virulence grandissante, par la condamnation de la pratique des sacrifices humains, attribuée aux Gaulois dans leur ensemble, et présentée comme inhumaine : les Gaulois sont dépourvus des deux vertus cardinales qui accompagnent le rapport aux dieux : la *pietas* et la *fides,* la première garantissant la seconde.

Nous ferons l'analyse de ce texte en suivant son mouvement, en nous efforçant de montrer comment la stratégie de l'orateur, dans cette attaque *ad homines*, **déploie une rhétorique de l'altérité** qui vise à isoler les Gaulois du reste de l'humanité comme *ferae gentes* (des peuples sauvages), en constituant la *religio* comme manifestation de cette altérité radicale.

- l. 1-2 :

- présentation de la thèse (les Gaulois sont incapables de respecter un serment car ils ne sont pas retenus par le respect religieux) : prise à partie des destinataires à travers une question dont la réponse est induite par la particule interrogative *an* et l'adverbe *uero* associés au verbe *arbitror* = « mais êtes-vous véritablement convaincus… ? » => la réponse est donc induite par la question, et la réponse attendue est bien entendu négative.
- selon la convention rhétorique, l'emploi du démonstratif péjoratif *ista* révèle la piètre estime en laquelle l'orateur invite à tenir les Gaulois. Mais il faut noter en outre ici que le nom des peuples gaulois, pas plus que celui de « Gaulois » n'est jamais mentionné dans ce passage : ils sont

rassemblés dans un pluriel indistinct (nonobstant leurs différences) et dépréciatif. Cet anonymat les réunit et les exile dans un ailleurs sauvage et inquiétant.
- parallélisme solennel des compléments d'agent suivis de leur génitif « *religione ius iurandi ac metu deorum immortalium* » (« par le caractère sacré d'un serment et la crainte des dieux immortels ») vise *a contrario* à démontrer le peu de cas que font les Gaulois de ces vénérables garants (accusation d'*impietas*) + le champ sémantique de la religion imprègne dès lors l'ensemble du texte.
- le complément *in testimoniis dicendis* « quand ils font leurs témoignages » ou « dans leurs dépositions » révèle l'objectif de l'orateur : ce sont ces témoignages qu'il faut parvenir à récuser.

- l. 2-5

- la *religio* (dans le texte, à la fois « scrupule religieux, caractère sacré, culte » : tout ce qui, selon Cicéron, permet de relier les hommes entre eux et surtout les relie aux dieux, selon une étymologie qui rapproche ce terme de *religare*, relier) permet alors à l'orateur d'isoler les Gaulois face à l'ensemble des autres peuples comme relevant d'une altérité radicale, par le procédé systématique du renversement, exprimé à travers deux parallélismes qui soulignent les antithèses :
→ série d'oppositions renforcées par des asyndètes, avec effets de variation qui soulignent ces oppositions : *quae / ceterae gentes* : celles-ci / toutes les autres nations // reprise en chiasme *ceterae / istae* : toutes les autres / mais celles-ci // et enfin l'opposition plus traditionnelle des deux pronoms qui se chargent de leur valeur méliorative ou péjorative : *illae / istae* : les premières – démonstratif mélioratif / mais celles-ci (démonstratif péjoratif).
→ ces oppositions formelles expriment des différences (cf verbe *dissentio*, sentir, percevoir, comprendre de façon opposée) de coutume et plus profondément de nature (*more ac natura*) qui s'expriment selon l'orateur à travers des comportements renversés par rapport à la norme supposée commune : opposition des prépositions *pro/contra* (ils luttent pour ou contre…) et des déterminants : *suis/omnium.* Il faut d'ailleurs noter l'effet d'hyperbole qui rend la phrase excessive et quelque peu suspecte à nos yeux de modernes : les Gaulois lutteraient contre « les religions de tous ». Notons également que ce n'est pas leur caractère belliqueux qui est cette fois reproché aux Gaulois, toutes les nations se font la guerre (*bella suscipiunt*), mais le véritable adversaire des Gaulois sont les religions ou les cultes.
→ effet de gradation dans ces oppositions : après être entrés en guerre contre les cultes, les Gaulois l'envisagent « *cum ipsis dis immortalibus* », contre les immortels eux-mêmes. On peut souligner là encore les effets d'inversion : *ab dis immortalibus petunt* (ils réclament des dieux immortels..) / *cum ipsis … immortalibus … gesserunt* (ils ont fait la guerre aux dieux mêmes) : ce parfait annonce les *exempla* historiques qui vont suivre, mais peut avoir aussi une valeur gnomique : ils ont toujours fait la guerre aux dieux immortels.
→ enfin, notons la démesure des Gaulois : loin de demander humblement, comme les autres hommes, « *pacem ac veniam* », la paix et la faveur ou l'indulgence, ils sont tout entiers adonnés à cet élan guerrier, une des marques de leur *ferocitas* : la paix n'est pas, chez eux, la fin ou le don de la guerre ; cette dernière n'a pas de fin (ni terme, ni finalité autre qu'elle-même).

- l. 5-9 : *exempla* historiques visant à appuyer les considérations générales qui ont été posées : différentes vagues d'invasions celtes dues à des migrations :

→ 279 avant notre ère : invasion de Delphes par un chef celte (Brennos) → marque de démesure là encore : adverbes et prépositions qui marquent l'éloignement « *tam longe ab suis sedibus » / « usque ad* »… Dramatisation de l'approche, gradation de l'*impietas* : *Delphos / Apollinem Pythium / orbis oraculum*.
- mais le principal réside bien sûr dans le traitement réservé à l'oracle (pillé et outragé, *spoliatus ac vexandus*), dont la mention est retardée afin d'être dramatisée… Double sens de la préposition ad,

d'abord utilisée pour exprimer la destination, puis le but, suivie des adjectifs verbaux *uexandum* et *spoliandum* : pour outrager et piller.

→ 390 avant notre ère : invasion gauloise à Rome, menée par un chef que Tite-Live nomme également Brennus, sans doute en le rapprochant du chef de l'invasion de 279. Rappel ici d'un véritable traumatisme historique.
- ironie des adjectifs *sanctus* et *religiosus* employés par antiphrase ; Cicéron ne perd pas de vue l'objectif de sa démonstration : il s'agit de montrer qu'aucune piété ne retient les Gaulois de violer leurs serments et qu'aucun respect religieux n'accompagne leurs témoignages (*in testimonio religiosi*).
- effets de gradation et d'attente dans le rappel des crimes d'impiété : la disjonction *obsessum… est* met en valeur le sujet *Capitolium* enclavé, comme assiégé lui-même dans la forme verbale, et effet d'attente (dramatisation) du deuxième sujet : *ille Jupiter,* garant des témoignages, dont le nom (*nomen*) enchaîne (*uincio*) la parole donnée (*fides*) : la très solennelle relative appuie la tradition sur l'autorité des anciens (*maiores nostri uoluerunt*) comme le veut le *topos.*Bien sûr l'ethnocentrisme romain – et antique de manière générale – érige en pratique universelle le rite romain. L'épisode historique devient ainsi la preuve de l'irrecevabilité du témoignage gaulois.

- l. 9-15 : Virulence grandissante, argument décisif marquant l'impiété gauloise : la pratique des sacrifices humains (là encore, totalement décontextualisée).
- l. 9-12

- adverbe *postremo* marque une rupture dans l'argumentation et met en valeur cette dernière étape.
- reprise des adjectifs *sanctus* et *religiosus*, là encore par antiphrase, dans une question rhétorique dépourvue de terme introducteur interrogatif → mise en scène de l'émotion de l'orateur (*pathos*).
- on peut noter la contradiction de l'orateur : si les Gaulois pratiquent les sacrifices humains, c'est qu'ils pratiquent une *religio* et sont animés de la crainte des dieux *(aliquo metu adducti)* ; mais cette *religio* est évidemment rejetée pour ses pratiques infâmes que ne peuvent accepter les dieux, et ne peut en aucun cas être assimilée à de la *pietas*, selon Cicéron.
- mise en scène rhétorique (*pathos*) de l'indignation de l'orateur : **période oratoire** l. 9-12, avec un enchaînement des propositions (relative *qui ... funestant* / concessive *etiam si ... arbitrantur*/ consécutive *ut ... possint* / conditionnelle *nisi ... uiolarint).* Annulation de la concessive (*etiam si ... deos placandos esse arbitrantur*, même s'ils croient que les dieux doivent être apaisés) par la consécutive et par la négation intensive *ne… quidem* (au point de **ne pas même** pouvoir pratiquer de culte). Mise en valeur de l'*impietas* gauloise par la disposition des verbes *funestant* (ils souillent leurs autels et leurs temples de victimes humaines) et *uiolarint* qui culmine en fin de période (à moins de l'avoir auparavant violée par le meurtre).

- l. 12-15 : expressivité et virulence grandissantes du texte (*ethos, pathos*)

- deux questions rhétoriques viennent parachever la dénonciation en prenant à témoin le public et les destinataires (*quis enim ignorat*, qui ignore ?), avec là encore un effet de gradation appuyé sur l'effet démonstratif du lien de cause (*quam ob rem*, pour cette raison).

- 1ère question :

- virulence des qualificatifs qui dénoncent la pratique abominable et barbare des sacrifices humains *(immanis, barbara consuetudo*) : l'adjectif « *barbara* » vient ici conclure d'une certaine manière la démonstration qui isole les Gaulois du reste de l'humanité – en tout cas de l'humanité civilisée, c'est-à-dire la seule qui vaille.
- valeur expressive du complément de nom en fin de phrase avec l'adjectif verbal qui la ponctue : «*hominum immolandorum* ».

- 2ème question :

- la dernière phrase constitue le point culminant de la dénonciation et invite les juges à former eux-mêmes la conclusion de la démonstration, à travers l'emploi de la 2ème personne du verbe *existimatis*, qui répond au verbe *arbitramini* de la 1ère phrase.
- mise en valeur par l'anaphore du déterminant interrogatif « *qualis* » des deux ablatifs de qualité (*pietate, fide*), qualités dont sont censément dépourvus les Gaulois.
- la relative consécutive (subjonctif *arbitrentur*) parachève l'**éthopée** dépréciative des Gaulois, gens à croire - *eos qui arbitrentur* - *etiam deos immortalis* que même les dieux immortels (l'adverbe *etiam* institue la séparation entre hommes et dieux aux yeux des autres peuples que les Gaulois) - *facillime posse placari* peuvent très facilement être apaisés *hominum scelere et sanguine* par le meurtre et le sang des hommes.

Conclusion :

La stratégie argumentative de Cicéron consiste donc ici à déconsidérer le témoignage des Gaulois en développant une véritable rhétorique de l'altérité, dont le point focal se trouve être la *religio*, ce scrupule qui gouverne les relations entre hommes et dieux et permet de garantir la validité des serments humains à travers ses manifestations : la *pietas* et la *fides*, respect des dieux, observance des rites et respect de la parole donnée qui composent finalement l'*ethos* humain civilisé et policé dont se trouvent ainsi exclus les Gaulois. L'indignation ostensible de l'orateur, l'expressivité du texte et les fréquentes prises à partie du destinataire inscrivent cet extrait dans le genre de la diatribe ou du pamphlet visant à persuader l'auditoire de la *feritas* et de la *ferocitas* (sauvagerie et cruauté) des Gaulois, en intensifiant les *topoi* qui leur sont généralement associés.

NB : Pour ce texte proposé à l'oral en sujet de colle, j'ai choisi une analyse linéaire. N'oubliez pas qu'à l'oral, pour cette épreuve, l'analyse composée est tout-à-fait possible.
Pour l'autre épreuve d'oral (textes antiques, cad petite version et commentaire de texte bilingue sur corpus), le commentaire composé est à privilégier, ainsi que pour l'épreuve écrite.